



COMMISSION ÉLECTORALE
INDÉPENDANTE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

COMMUNIQUE DE LA CEI

La Commission Electorale Indépendante (CEI) porte à la connaissance de la communauté nationale et particulièrement de l'ensemble des Conseillers Municipaux et des Conseillers Régionaux de la région du Guémon que la date pour **l'élection partielle des Sénateurs de ladite région est fixée au samedi 23 décembre 2023.**

Les bureaux de vote ouvriront à 8 heures et fermeront à 17 heures, à l'EPV Catholique1 et 2, à Duekoué, chef-lieu de région.

La campagne électorale s'ouvrira **le lundi 18 décembre 2023 à 00 heure pour s'achever le jeudi 21 décembre 2023 à minuit.**

La Commission Electorale Indépendante invite, par conséquent, le vendredi 15 décembre 2023, à 10 heures précises, à son siège d'Abidjan-Cocody-II Plateaux, les candidats retenus, dont la liste définitive a été arrêtée et publiée depuis le samedi 26 août 2023, à une réunion d'informations et d'échanges suivie de la remise officielle des affiches et spécimens de bulletins de vote.

La carte nationale d'identité sera exigée pour le retrait de ces documents.

Les représentants des candidats devront se munir, en outre, d'un mandat dûment signé.

La Commission Electorale Indépendante rappelle, par ailleurs, aux candidats que la liste des électeurs peut être consultée sur son site internet www.cei.ci. La Commission Electorale Indépendante compte sur le civisme de tous pour la bonne tenue de cette élection.

Fait à Abidjan, le 13 décembre 2023

Pour la Commission centrale de la CEI
Le 1^{er} Secrétaire Permanent Adjoint
Porte-parole

Emile Ebrottié

Commission Electorale Indépendante - CEI

Bvd Latrille, Route du Zoo - Résidence Angoua - Abidjan Cocody II Plateaux 08 BP 2648 Abidjan 08
Téléphone : +225 272240 0990 - Fax : +225 272240 0992 - Site Internet : www.cei.ci